



DESCARY, DION & PROVOST

Notaires, Notaries

Montréal, le 13 juin 2018

Par courriel :

Ville de Lachine

À l'attention de Monsieur Michel Séguin : 

Et Madame Lynda Poirier : 

Objet: La Fabrique de la Paroisse des Saints-Anges de Lachine / Les Sœurs de Sainte-Anne du Québec
Adresse: **1950, rue Provost, Montréal (Lachine), Québec**
Notre dossier : 18D13340355

Monsieur Séguin,

Madame Poirier,

La Fabrique de la Paroisse des Saints-Anges de Lachine m'ont mandatée afin d'éclaircir une situation qui pourrait devenir problématique si la maison mère de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, située au 1950, rue Provost, Lachine, était cédée ou vendue sans que ne soit pris en considération les éléments suivants.

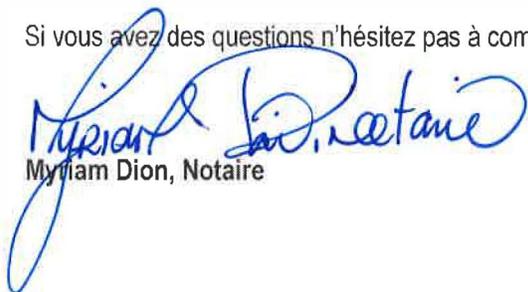
Le 2 août 2007, les Sœurs de Sainte-Anne du Québec ont vendu à la Fabrique de la Paroisse des Saints-Anges de Lachine, le terrain vacant connu comme étant le lot 3 911 331 du Cadastre du Québec, ce lot étant adjacent à celui où se trouve ladite maison mère. Dans ledit acte de vente, l'acquéreur s'obligeait à inhumer dans le terrain vendu, les religieuses membres de la Communauté, à y creuser toutes les fosses relativement auxdites inhumations, à installer la descente mécanique selon les règles de l'art, à procéder à l'enterrement des corps et à niveler le terrain après chaque inhumation. De plus, l'acquéreur s'engageait à entretenir ledit terrain.

Jusqu'à présent, le personnel de la Fabrique pouvait passer sur un terrain faisant l'objet d'un droit de passage réel et perpétuel afin de pouvoir accéder au terrain étant le cimetière dédié aux Sœurs Sainte-Anne, le tout tel que démontré sur un plan que nous joignons aux présentes. L'entrée utilisée est l'entrée principale de la maison mère, soit le 1950, rue Provost. Notez qu'il y a aussi une entrée par la rue Esther-Blondin, mais il n'y a pas de chemin asphalté et c'est donc impraticable.

Selon le plan préparé pour le projet à voir le jour avec Bâtir son Quartier, lequel est joint aux présentes, il semblerait que des chemins publics ne peuvent être inclus dans le projet d'un parc. Or, si tel est le cas, la Fabrique ne pourra plus remplir ses obligations vis-à-vis les Sœurs de Sainte-Anne, puisqu'ils ne pourront plus accéder avec la machinerie ou encore les corbillards jusqu'au cimetière. C'est donc dire que les sœurs ne pourront plus enterrer leurs propres sœurs dans le terrain, à moins de trouver une solution à cette problématique. Les Sœurs de Sainte-Anne doivent donc y voir lors des négociations et lors des discussions avec la Ville de Lachine qu'elles n'en subissent pas un préjudice et que la Fabrique puisse continuer de remplir ses obligations.

Jusqu'à ce jour, beaucoup d'argent a été investi par la Paroisse afin de respecter ses obligations, mais les sommes investies étaient des dépenses qui étaient prévisibles pour la Paroisse. Il ne faudrait donc pas non plus porter préjudice à la Paroisse en lui imposant des dépenses supplémentaires et en augmentant les obligations auxquelles elle s'était engagée lors de la signature de cet acte.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec moi.



Myriam Dion, Notaire

c.c.

Bâtir son Quartier

Par courriel : À l'attention de Monsieur 

Carlos Martinez

Les Sœurs de Sainte-Anne du Québec

À l'attention de Monsieur Jacques Sévigny Par

courriel : 

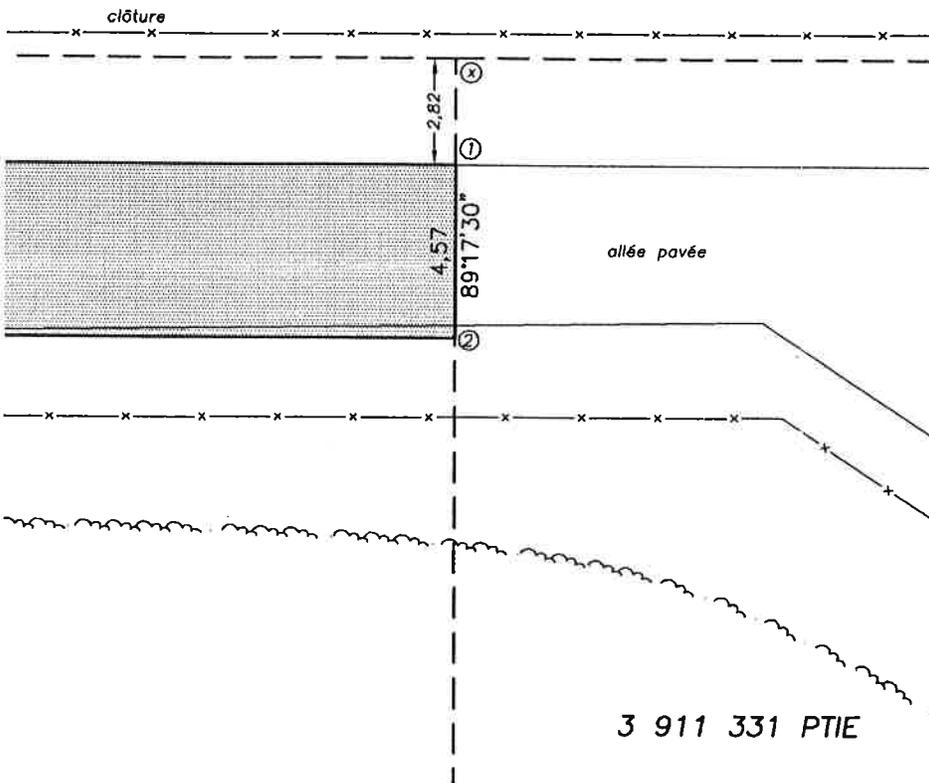
Fabrique de la Paroisse des Saints-Anges

Par courriel : 



NOTES:

- Ce plan ainsi que le rapport qui l'accompagne font parties intégrantes de la présente description technique qui a été produite pour l'inscription d'une servitude de passage.
- Ce plan ne peut être utilisé ni invoqué à d'autres fins sans l'autorisation écrite du soussigné.
- Le levé des lieux a été réalisé le 1, 21 & 31 août 2000, le 18 septembre 2000 ainsi que le 16 décembre 2002.
- Les directions apparaissant sur ce document sont des gisement en référence au système SCOPQ, NAD83, fuseau 8.
- Les mesures indiquées sur ce document sont métriques.



CIMITIÈRE DE LACHINE

DESCRIPTION TECHNIQUE

Echelle / Scale: 1:200 (SI)

Cadastre: DU QUÉBEC

Lot(s): Une partie du lot
3 858 581

Municipalité: VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement: LACHINE

Circon. Fancière: MONTRÉAL

Chef d'équipe/Crew chief	FM	Vérité par/Verify by	LT
Calculé par/Computed by	JSR	Dessiné par/Drawn by	FH

GRUPE GÉOMATIK inc.

855, 32e Avenue, suite 301
Montréal (Lachine), Québec, H8T 3G6
Tél. (514) 634-2530 Fax. (514) 634-0908

FRANÇOIS HOULE
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
QUÉBEC LAND SURVEYOR

Signé à Montréal

FRANÇOIS HOULE a.g

Copie conforme/True copy

23 MAI 2007

FRANÇOIS HOULE a.g

Date: 16 mai 2007

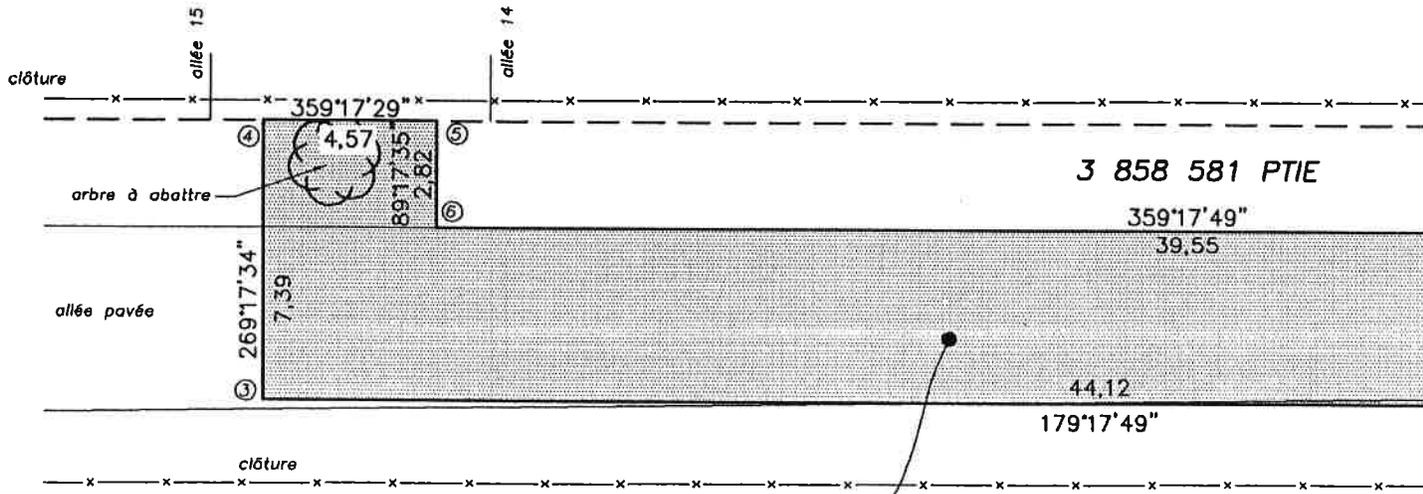
Minute: 9596

Dossier/File: 41356-1





1 246 746



3 858 581 PTIE

(passage)

S.: 214,6 m.c.

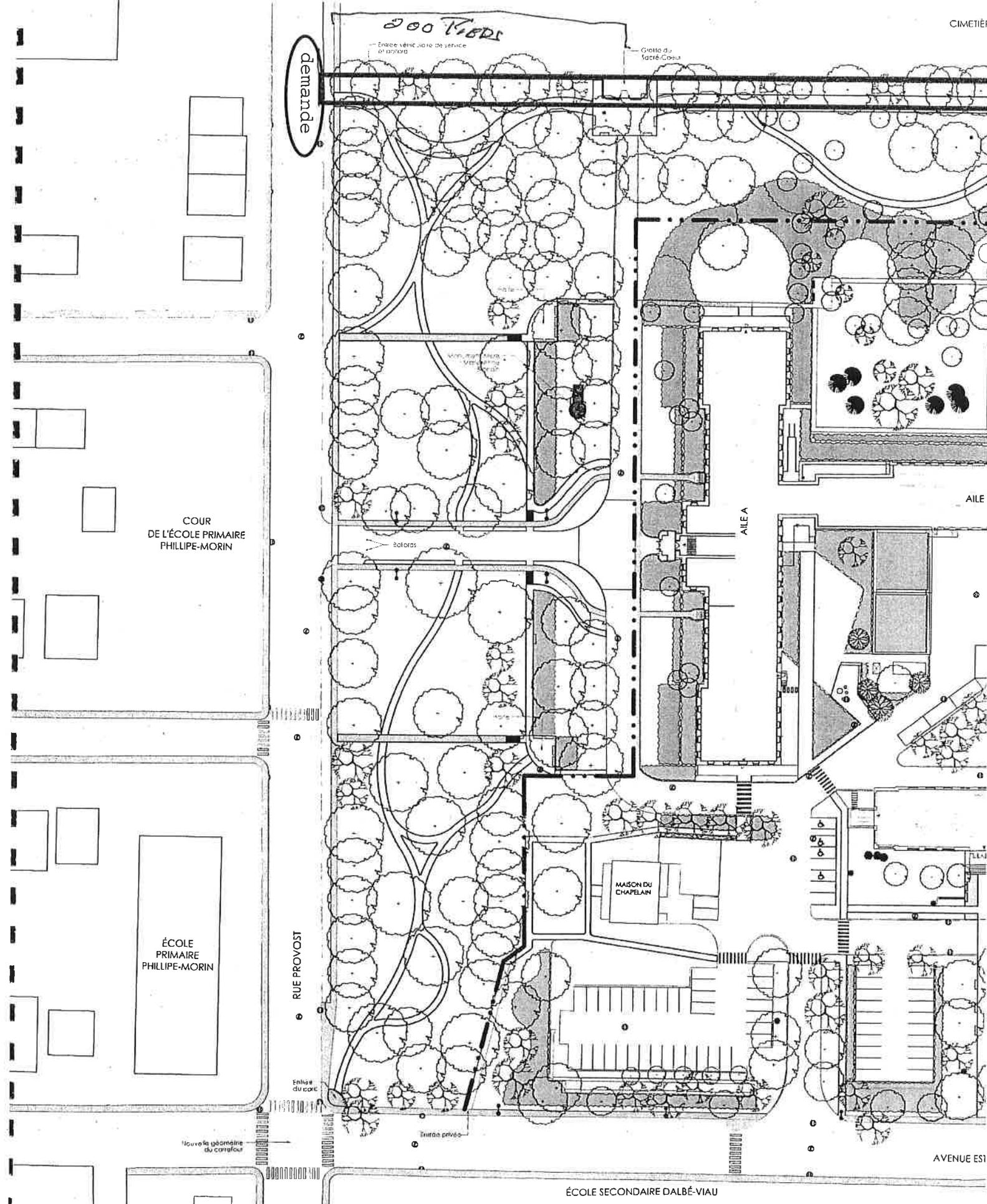
verger

3 858 581 PTIE

RECONNUE VERITABLE ET SIGNEE POUR IDENTIFICATION
ET DEMURANT ANNEXEE A LA MINUTE NUMERO 16172 -
DE ME DIANE PROVOST NOTAIRE.

Denise Lilon, ppa.
Paul Lizon, curé
M

Monique Paul-Domme, ppa.
[Signature]



droit
passage

LÉGENDE

SURFACES DURES

- Pavés
- Poutrière de pierre
- Asphalte
- Béton

SURFACES VÉGÉTALES

- Gazon
- Massifs de végétaux variés
- Haies

VÉGÉTAUX

- Arbres existants
- Arbres proposés
- Arbres fruitiers existants
- Arbres fruitiers proposés

STRUCTURES

- Bancs
- Lampadaires
- Puits
- Égouts

CIMETIÈRE
SCŒURS
DE
STE-ANNE

VERGER

PISCINE

AILE C

AILE D

Voie de ravitaillement

ONDIN

LIMITES DE PROPRIÉTÉ

